

COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL  
MUNICIPAL  
en date du 30 SEPTEMBRE 2016 à 19 heures

Etaient présents :

Gustave BOSQ – Olivier BERGERETTI – Rémi ALLEC – Yves SEARD – Michel NORBERT –  
Céline CONSTANS

Absents excusés :

Monique GELLENS (procuration Gustave BOSQ), Christophe MATHERON (procuration Yves SEARD), Daniel ROSSIGNOL (procuration Olivier BERGERETTI, Sébastien MARTIN (procuration Michel NORBERT), Alain PIECQ

Secrétaire de séance : Céline CONSTANS

### **ORDRE DU JOUR**

- **DELIBERATION DEFRICHEMENT MISE EN CONFORMITE CAPTAGE**
- **DELIBERATION MISE EN CONFORMITE CAPTAGE OUVERTURE ENQUETE PUBLIQUE**
- **DELIBERATION PARTICIPATION CAPITAL ENERGIE COLLECTIVES**
- **DM n°1 AU BP 2016**
- **COUPES DE BOIS FOUREST DE BARNEOUD (ONF)**
- **COUPE D'ARBRES CHEMIN DES PINS (demande fille de M. CABANNES)**
- **QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire accueille les participants et les remercie de leur présence.

Il donne la parole à Patrick BARONNA, venu nous présenter l'évolution des différents recours posés contre RTE. Quatre recours suspensifs ont été déposés par Avenir Haute Durance au Conseil d'Etat, recours qui demandent l'arrêt des travaux pour les projets P4, P6, P3, (décret VALLS). Concernant le recours des habitants de Puy St Eusebe (captage d'eau), il y a arrêt de la procédure. Le reliquat des sommes versées est mis de côté jusqu'à la fin de l'année.

Patrick nous informe qu'il serait judicieux que le conseil renouvelle une délibération pour un recours de la commune contre le projet P6 et P4, le premier recours date de 2014.

Merci à Patrick.

#### **I – APPROBATION C.R DU 14.06**

Gustave BOSQ soumet à l'approbation du conseil le compte rendu du 14 juin. Approuvé à l'unanimité.

#### **II - DELIBERATION DEFRICHEMENT MISE EN CONFORMITE CAPTAGE**

Pendant les travaux des nouveaux captages de Pré Chanaz, une partie du défrichage des zones concernées (Mandement) a été effectuée sans autorisation.

Afin de poursuivre la procédure de mise en conformité, il est nécessaire de faire une demande d'autorisation de défrichement auprès de la DDT, à cette fin la commune doit prendre une délibération.

Le Mandement doit aussi prendre une délibération de son côté  
Délibération prise à l'unanimité des membres présents.

### **III - DELIBERATION MISE EN CONFORMITE CAPTAGE OUVERTURE ENQUETE PUBLIQUE**

La mise en conformité des périmètres de protection des captages de Pré Chanaz haut, nécessite l'ouverture d'une enquête publique.

La délibération est prise à l'unanimité.

### **IV - DELIBERATION PARTICIPATION CAPITAL ENERGIE COLLECTIVES**

Les parts sociales prises par la commune ne peuvent être considérées comme une subvention.

Délibération est prise pour participer au capital d'Energies Collectives, abstention de Yves SEARD.

### **V - DM n°1 AU BP 2016**

Achat d'une nouvelle débroussailleuse, non budgétée. Une DM doit être prise.

Approuvée à l'unanimité.

### **VI - COUPES DE BOIS FOUREST DE BARNEOUD**

Pour la parcelle au Forest de Barneoud, l'ONF propose une vente à l'entreprise GANDELLY ;

Il propose 10 Euros le mètre cube pour une quantité de 510 m3.

Le conseil estime que le montant n'est pas assez élevé, de plus cette parcelle comporte de jeunes arbres qui seront valorisés après quelques années.

Vente non approuvée par le conseil.

### **VI - COUPE D'ARBRES HAMEAU DES PINS**

M. le Maire nous donne lecture du courrier de la fille de M. CABANNES qui demande à la Mairie de couper des arbres sur la parcelle utilisée comme accès pour éviter le gel l'hiver. Le conseil décide de ne pas prendre la demande en considération, en effet le chemin est sur une parcelle privée, il n'apparaît pas au cadastre, une autorisation verbale ayant probablement été donnée à M.

CABANNES à l'époque pour qu'il puisse accéder à sa parcelle, de plus le terrain de M.

CABANNES a un accès par la départementale (D741).

### **VII - QUESTIONS DIVERSES**

#### Demande de terrains pour accueillir des chevaux :

La commune n'a plus de terres disponibles puisqu'elles ont été réparties aux agriculteurs depuis plusieurs années.

#### SIVU

Information au conseil par Gustave BOSQ de la situation du SIVU, le personnel, et l'inspection de l'école.

#### URBANISME :

Présentation du projet de Lysiane et Dylan TAVAN construction de bâtiments agricoles.

Monsieur IMBERT Pascal :

Echange démolition de la grange aux frais de la Mairie contre parking devant le four au hameau de l'Eglise. Tout a bien été notarié.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 heures.